

MAIRIE de MANGLIEU

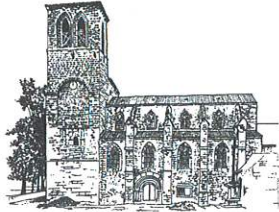
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20230124-2023_01_24_02-DE

S²LOW

L'an deux mil vingt-trois

Le 24 janvier,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2023

Présents : Madame BROUSSE Michèle, Monsieur BRUT Vincent, Monsieur MONTI Christian, Monsieur VERMOREL Julien, Madame WALRAND Andrée, Monsieur PAGES Patrice, BOUCHICHE Laurent, Monsieur FAURE Francis, Madame Emmanuelle BRUT

Absent :

Excusés : Madame LEGRIX Nathalie, Mélissa DELTOUR

Pouvoirs : 1, Madame LEGRIX donne pouvoir à Madame BROUSSE,

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent BRUT

Date de convocation : 16 janvier 2023

N° 2023-01-24-02

Objet : Convention Territoire d'Énergie du Puy de Dôme pour l'optimisation des Système de Gestion d'Éclairage Public

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le programme du Territoire d'Énergie du Puy de Dôme visant à accélérer la démarche sur les systèmes de gestion pour optimiser le fonctionnement du patrimoine éclairage public au vu de limiter les coûts.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques, à la date d'établissement du projet, s'élève à : 2 700,00 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Territoire d'Énergie du Puy de Dôme peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant et en demandant à la Commune un fonds de concours déduction faite de la subvention obtenue de France Relance (70%) égal à 10% du montant estimatif des travaux soit : 270,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public ci-jointe.

Le Maire,
Michèle BROUSSE

